

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOBIGNY - 9301 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 08/10/2025 - 30388 - 2020 B 03456 - 882 781 297 - A.N.T.- COUVERTURE

ACTIF

Exercice clos le
31/12/2024
(12 mois)Exercice précédent
31/12/2023
(12 mois)

Capital souscrit non appelé

(0)

Actif Immobilisé

Frais d'établissement

Recherche et développement

Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires

Fonds commercial

Autres immobilisations incorporelles

Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles

Terrains

Constructions

Installations techniques, matériel & outillage industriels

Autres immobilisations corporelles

Immobilisations en cours

Avances & acomptes

Participations évaluées selon mise en équivalence

Autres Participations

Créances rattachées à des participations

Autres titres immobilisés

Prêts

Autres immobilisations financières

TOTAL (I)**Actif circulant**

Matières premières, approvisionnements

En cours de production de biens

En cours de production de services

Produits intermédiaires et finis

Marchandises

Avances & acomptes versés sur commandes

Clients et comptes rattachés

Autres créances

. Fournisseurs débiteurs

. Personnel

. Organismes sociaux

. Etat, impôts sur les bénéfices

. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires

. Autres

Capital souscrit et appelé, non versé

Valeurs mobilières de placement

Instruments financiers à terme et jetons détenus

Disponibilités

Charges constatées d'avance

TOTAL (II)

Charges à répartir sur plusieurs exercices

(III)

Primes de remboursement des obligations

(IV)

Ecart de conversion et différences d'évaluation actif

(V)

TOTAL ACTIF (0 à V)

Brut

Amort. & Prov

Net

%

Net

%

10 325

5 212

5 113

1,68

7 633

3,33

4 000

4 000

1,31

4 000

1,74

14 325

5 212

9 113

3,00

11 633

5,07

100 000

100 000

32,87

97 142

42,38

16 910

16 910

5,56

57 762

57 762

18,99

24 363

10,63

142

142

0,05

142

0,06

120 264

120 264

39,54

95 956

41,86

295 078

295 078

97,00

217 603

94,83

309 403

5 212

304 191

100,00

229 235

100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)	1 000	0,33	1 000	0,44
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	73 612	24,20	51 405	22,42
Résultat de l'exercice	50 075	16,46	22 207	9,69
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	124 687	40,99	74 612	32,55
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	20 695	6,80	28 824	12,57
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	322	0,11	876	0,38
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours			70 000	30,54
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	80 536	26,48	13 658	5,98
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	7 682	2,53	8 839	3,86
. Organismes sociaux	6 557	2,16	4 346	1,90
. Etat, impôts sur les bénéfices	8 524	2,80	2 403	1,05
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	27 265	8,96	4 141	1,81
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	1 174	0,39	1 174	0,51
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	26 750	8,79	20 363	8,88
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	179 504	59,01	154 624	67,45
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	304 191	100,00	229 235	100,00

Comptable D. Bricard
[Signature]

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

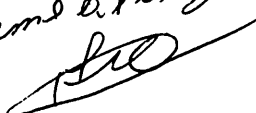
Edité le 17/09/2025

COMPTE DE RÉSULTAT				Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises										
Production vendue biens										
Production vendue services	745 318		745 318	100,00	439 835	100,00	305 483		69,45	
Chiffres d'Affaires Nets	745 318		745 318	100,00	439 835	100,00	305 483		69,45	
Production stockée										
Production immobilisée										
Subventions d'exploitation										
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges										
Autres produits			9	0,00	18	0,00	-9		-49,99	
Total des produits d'exploitation (I)			745 327	100,00	439 853	100,00	305 474		69,45	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)										
Variation de stock (marchandises)										
Achats de matières premières et autres approvisionnements										
Variation de stock (matières premières et autres approv.)										
Autres achats et charges externes			478 110	64,15	303 183	68,93	174 927		57,70	
Impôts, taxes et versements assimilés			4 625	0,62	2 780	0,63	1 845		66,37	
Salaires et traitements			154 726	20,76	80 387	18,28	74 339		92,48	
Charges sociales			37 749	5,06	16 760	3,81	20 989		125,23	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			2 520	0,34	1 793	0,41	727		40,55	
Dotations aux provisions sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur actif circulant										
Dotations aux provisions pour risques et charges										
Autres charges			177	0,02	1	0,00	176		N/S	
Total des charges d'exploitation (II)			677 908	90,96	404 904	92,06	273 004		67,42	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			67 419	9,05	34 949	7,95	32 470		92,91	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)										
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)										
Produits financiers de participations										
Produits des autres valeurs mobilières et créances										
Autres intérêts et produits assimilés										
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Différences positives de change										
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement										
Total des produits financiers (V)										
Dotations financières aux amortissements et provisions										
Intérêts et charges assimilées			764	0,10	1 007	0,23	-243		-24,12	
Différences négatives de change										
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements										
Total des charges financières (VI)			764	0,10	1 007	0,23	-243		-24,12	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-764	-0,09	-1 007	-0,22	243		24,13	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			66 656	8,94	33 942	7,72	32 714		96,38	

Conforme à l'original



COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 167	0,56	6 644	1,51	-2 477	-37,27
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	4 167	0,56	6 644	1,51	-2 477	-37,27
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-4 167	-0,55	-6 644	-1,50	2 477	37,28
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	12 414	1,67	5 091	1,16	7 323	143,84
Total des Produits (I+III+V+VII)	745 327	100,00	439 853	100,00	305 474	69,45
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	695 252	93,28	417 646	94,96	277 606	66,47
RÉSULTAT NET	50 075	6,72	22 207	5,05	27 868	125,49
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier	10 858	1,46	10 858	2,47		0,00
Dont Crédit-bail immobilier						

conforme à l'original


A.N.T COUVERTURE
S.A.S.U. au capital de 1 000,00 Euros
Siège social : 18 RUE FRANCE BLOCH SERAZIN

93150 LE BLANC-MESNIL
R.C.S : 882 781 297

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 17/06/2025

Le 17/06/2025,
à 18H,

Monsieur IOAN-SAMUIEL ANTON, associé unique de la société **A.N.T COUVERTURE**, s'est présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par l'associé unique présent.

Monsieur IOAN-SAMUIEL ANTON, préside la séance en qualité de **PRESIDENT**

Le Président constate que l'associé présent remplit les conditions de quorum et de majorité déterminés dans les statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- le justificatif de la convocation régulière de l'associé unique ;
- la feuille de présence;
- le rapport de gestion du Conseil d'administration ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024 ;
- le texte des questions écrites adressées par l'associé unique dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés à l'associé unique ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2024, et quitus aux administrateurs,
- Affectation des résultats,
- Questions diverses.

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion du conseil d'administration,

Ant

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites de l'associé unique.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Décision n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024 lesquels font apparaître **un bénéfice de 50 075,02 Euros**.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Décision n° 2

Résultat – Affectation

L'associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2024** faisant ressortir **un bénéfice de 50 075,02 Euros**. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **73 611,80 Euros**. Le résultat à affecter ressort ainsi à **123 686,82 Euros**.

L'associé unique décide d'affecter le résultat de **123 686,82 Euros**, de la façon suivante :

- A la réserve légale, pour un montant de 100,00 Euros
- Au report à nouveau pour un montant de 123 686,82 Euros

Rappel des dividendes distribués

L'associé unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

Décision n° 3

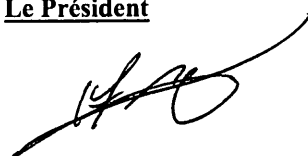
Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Décision n° 4

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

Le Président



A.N.T COUVERTURE
S.A.S.U. au capital de 1 000,00 Euros
Siège social : 18 RUE FRANCE BLOCH SERAZIN

93150 LE BLANC-MESNIL
R.C.S : 882 781 297

Rapport de gestion sur les opérations
de l'exercice clos le 31/12/2024

IOAN-SAMUIEL ANTON, associé unique et gérant de la société A.N.T COUVERTURE, soussigné, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2024, avoir établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de **745 318,10** Euros contre **439 835,04** Euros au titre de l'exercice précédent.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à **677 907,60** Euros pour l'exercice, contre **404 903,54** Euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à **478 110,12** Euros au 31/12/2024 contre **303 182,51** Euros pour l'exercice précédent.
- Les impôts et taxes ressortent à **4 625,29** Euros au 31/12/2024 contre **2 779,52** Euros pour l'exercice précédent.
- Les salaires et traitements ressortent à **154 726,41** Euros au 31/12/2024 contre **80 386,52** Euros pour l'exercice précédent, et les charges sociales correspondantes à **37 749,29** Euros au 31/12/2024 et **16 760,49** Euros pour l'exercice précédent.
- Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à **2 519,67** Euros au 31/12/2024 contre **1 793,49** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à **-763,59** Euros, contre **-1 006,71** Euros pour l'exercice précédent.

Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à **-4 166,60** Euros au 31/12/2024, contre **-6 644,50** Euros au titre de l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par un bénéfice de **50 075,02** Euros contre un bénéfice de **22 206,91** Euros au titre du précédent exercice.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

AS

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

Bilan :

A l'actif:

- Les valeurs immobilisées brutes sont de **14 324,83** Euros, les amortissements et provisions correspondants de **5 211,95** Euros, soit un montant net de **9 112,88** Euros contre un montant net pour l'exercice précédent de **11 632,55** Euros.
- Les stocks et en-cours de production nets ressortent à **0** Euros, contre **0** Euros pour l'exercice précédent.
- Les créances et disponibilités nettes sont de **295 078,14** Euros, contre **217 602,79** Euros pour l'exercice précédent.

Au passif:

- Les capitaux propres s'élèvent à **124 686,82** Euros, contre **74 611,80** Euros pour l'exercice antérieur.
- Les emprunts et dettes ressortent à **179 504,20** Euros contre **154 623,54** Euros l'année précédente.

Compte de résultat :

Les produits d'exploitation ressortent à **745 326,81** Euros au 31/12/2024, contre **439 852,66** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'établit à **67 419,21** Euros, contre **34 949,12** Euros au titre de l'exercice précédent.

Par ailleurs, une comparaison plus détaillée des charges figure au paragraphe "Activité de la Société".

Résultats - Affectation :

L'exercice clos le **31/12/2024** fait ressortir un **bénéfice** de **50 075,02** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **73 611,80** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **123 686,82** Euros. Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- A la réserve légale, pour un montant de 100,00 Euros
- Au report à nouveau pour un montant de 123 686,82 Euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois précédents exercices.

Il convient de vous informer qu'à compter du 1er janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu. Les personnes et revenus concernés par ce nouveau prélèvement sont précisés.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

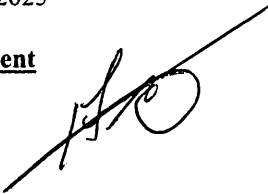
TABLEAU DES RESULTATS

ALS

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Fait à LE BLANC-MESNIL
Le 02/06/2025

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' followed by a circle and a long horizontal stroke extending to the left.

Adg